

l'ap

snetaa
FO

MENSUEL N° 532 - SPECIAL CONSEIL NATIONAL / JUIN 2013 / 1,3 €

snetaa
FO

Paris, le 3 avril 2013



Adresse au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

La loi du Ministre Peillon met en péril l'enseignement professionnel initial public et laïque, ses élèves et ses établissements.

Après les grèves du 23 janvier

vous

**SPÉCIAL
CONSEIL NATIONAL**
Hendaye du 21 au 24 mai 2013



innovation de l'enseignement professionnel,
des professeurs de lycées professionnels, fonctionnaires d'Etat,
supprimer des lycées professionnels, SEGPA et EREA tout entier,
faire passer la formation sous le joug du MEDEF
et des régions par l'apprentissage au rabais.

Monsieur le Président, nous attendons votre réponse !

Avec le **snetaa**
FO

la loi Peillon c'est NON !



La potion du Dr PAYONS guérit de l'Éducation Nationale !



CASSE

les statuts et optimise
les services en les globalisant !

FABRIQUE

des campus des métiers
et généralise l'apprentissage !

ERADIQUE

les sections et instaure
la seconde de détermination !

REPOUSSE

la retraite à 67 ans !

SUPPRIME

radicalement les postes !

(ET SOULAGE AUSSI le porte-monnaie...)

Effets secondaires :

Attention, cette potion peut provoquer la REGIONALISATION qui nuit gravement à l'avenir de la Voie Professionnelle Initiale, Publique et Laïque.

HALTE AUX BONIMENTS !

**Depuis longtemps, un syndicat efficace et indépendant
défend la Voie Professionnelle**

Adhérez au



**Syndicat Snetaa-FO
74, rue de la Fédération
75739 Paris cedex 15**

www.snetaa.org

**Tél. 01 53 58 00 30
Fax 01 47 83 26 69
snetaanat@snetaa.org**



le premier syndicat de l'enseignement professionnel

DISCOURS DE CHRISTIAN LAGE

SEULE LA DÉCLARATION ORALE FAIT FOI



Bonjour à tous,
Mes cher (e)s collègues, mes cher (e)s camarades,

Je suis très heureux d'ouvrir en votre présence le **Conseil National d'Hendaye**. Ce n'est pas non plus anodin si ce Conseil National se tient aujourd'hui dans l'académie de Bordeaux qui avait subi de plein fouet les problèmes internes provoqués par la scission. [...]

Merci donc à Eric MOUCHET, Secrétaire Académique de l'académie de Bordeaux et à toute son équipe. [...] Je ne peux pas commencer cette réunion sans avoir une pensée pour les camarades qui nous ont quittés cette année. Nous saluons leur mémoire. [...] Je vous demande quelques instants de recueillement... Merci pour eux.

Ce Conseil National est encore un Conseil National important.

Nous étions rassemblés l'année dernière pour notre CN, à une période particulière puisque nous étions en attente d'un changement avec l'élection présidentielle. Nous disions ici-même, à la tribune, que l'Enseignement Professionnel n'avait jamais été aussi attaqué, et nous attendions ce changement. [...]

Eh bien aujourd'hui nous pouvons dire que nous sommes, pour le mieux, dans la déception et pour le pire, que les promesses engagées n'ont pas été tenues. Effectivement, aujourd'hui, l'Enseignement Professionnel est encore plus menacé de disparition au sein de l'Education Nationale et proposé à la régionalisation.

Le SNETAA n'accepte pas cette politique : Il n'est pas seulement dans la

résistance, il est dans l'action.

Ce gouvernement vit la crise mais il la vit en utilisant toujours les mêmes recettes libérales. Cela se traduit par la poursuite des attaques contre le **service public**. [...]

Nous reprendrons un mot d'ordre simple, celui de notre Confédération, celui de Force Ouvrière, celui de notre Secrétaire Général Jean-Claude MAILLY qui dit **qu'il faut s'ériger contre toute austérité, que cette austérité soit de Gauche, que cette austérité soit de Droite ou qu'elle soit syndicale**. [...]

Le SNETAA s'est largement engagé dans le combat de l'international en étant présent à l'Internationale de l'Éducation et au CSEE, contre les politiques européennes de toujours moins de services publics et pour la défense d'une Ecole pour les jeunes et notamment pour la défense de l'Enseignement Professionnel. [...]

Dans ce cadre je demande au CN d'exprimer par **une motion sa solidarité avec les fonctionnaires de Grèce et plus particulièrement les enseignants européens**.

La Grèce [...], déjà soumise à un plan d'austérité, [...] est frappée de façon inacceptable sur la liberté syndicale et le droit de grève. Le **SNETAA** se doit d'apporter tout son soutien à nos camarades dans leur lutte. Ainsi, encore une fois, la présence de certains de **nos partenaires européens** parmi nous est importante pour le **SNETAA** [...] : notre camarade allemand Knut KRAFT du **BLBS** et nos camarades chypriotes, Nazan et Mehmet du **KTEOS**.

Le **SNETAA** sera aussi très heureux d'accueillir à son CN des représentants de la **FIDL** avec qui nous avons échangé et trouvé des convergences.

[...] Nous aurons à traiter dans les semaines qui viennent, dans les mois qui viennent, en **lien justement avec cette politique d'austérité, un certain nombre de dossiers**.

Le premier, c'est **l'austérité salariale**. Je vous rappelle mes cher(e)s collègues, que nos salaires sont bloqués maintenant depuis trois années consécutives. Il n'y a pas de changement là, puisqu'à nouveau ce sont les fonctionnaires qui servent de boucs émissaires [...]

La politique salariale reste la même. Ne peut-on pas penser qu'un certain nombre de dispositifs seront mis en place pour ne plus payer tous les fonctionnaires à la fois ? Et c'est bien **la référence au point d'indice** qui est en ligne de mire [...] au profil du salaire

SOMMAIRE

DOSSIER

Extrait du discours d'ouverture de Christian LAGE
p. 3 à 7

Résolution générale CN du SNETAA-FO
HENDAYE MAI 2013
p. 8 à 11

CONTRIBUTIONS

ASH
Outre-mer
Certifiés - Agrégés
Chefs de travaux
Conseillers Principaux d'Education
p. 12 à 16

MOTIONS

Affiliation fédérale
Soutien aux enseignants européens
p. 17

Listes des membres du Conseil National,
du Bureau National
p. 18, 19 & 20

Discours de Mehmet TASKER,
Secrétaire Général du KTOEOS
p. 21 & 22

Discours de Knut KRAFT, BLBS
p. 22

FIDL
p. 23

Communiqué de Presse
p. 23



AP N° 532 - SPECIAL CN - JUIN 2013 / Comité de rédaction : 74, rue de la Fédération 75739 Paris cedex 15 / Tél. 01 53 58 00 30 / Fax 01 47 83 26 69 / snetaanat@aol.com / www.snetaa.org / Directeur de la publication : Christian Lage / Commission paritaire : CPPAP 0115 S 07264 - ISSN 1273-5450 / Mise en page : Marianne Morichaud / Photographies/Illustrations : Photos.com - Snetaa / Imprimé en France

au mérite que nous voyons ressurgir, mais c'est vrai qu'au **SNETAA** nous sommes des « méchants » qui voyons le mal partout !

La suppression du jour de carence a été annoncée mais quand sera-t-il appliquée ? Cela répare seulement une mesure injuste et vexatoire pour les fonctionnaires. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un palliatif à l'absence d'augmentation des salaires. La date de mise en œuvre tarde. [...]

[...] L' [autre] dossier que nous allons voir arriver dans les semaines qui viennent et qui risque de demander toute notre attention et toute notre mobilisation, c'est bien le dossier sur les retraites.

En effet, une conférence sociale vient de commencer la semaine dernière. Les organisations syndicales ont été reçues pour savoir quelle méthode il fallait utiliser et comment le calendrier de cet agenda social devait amener à une conclusion sur une nouvelle réforme sur les retraites.



Je rappelle par ailleurs qu'aujourd'hui un salarié ne peut pas partir avant les 62 ans, c'est-à-dire en ayant 41 annuités et demie. Comment ne pas comprendre qu'aujourd'hui, pour un enseignant, l'on entre de plus en plus tard dans le métier, la moyenne d'âge étant de 26 ans : 26 et 41,5 ans, nous sommes déjà à 67 ½ ans ! 67 ½ ans, c'est donc l'âge nécessaire pour toucher une pension complète ! [...]

[...] Nous ne pouvons qu'être satisfaits de la position qu'a prise **notre Confédération en disant qu'il ne fallait pas toucher ni le curseur de l'âge du départ ni celui du nombre d'annuités.** [...]

[...] Revenons tout simplement à un élément clair : entrée dans le métier à 26 ans, augmentation des annuités comme certains le souhaitent à 44 années, la mathématique est dramatique : $26 + 44 = 70$! Est-ce que vous vous imaginez l'espace d'un instant à 70 ans devant des élèves ? La réponse est bien entendue **NON** ! [...]

Ce dossier, mes cher(e)s camarades, est un dossier très lourd. Le **SNETAA** est clair dans sa revendication. Vous vous en souvenez : nous demandons le retour aux 37 ½ ans. [...]

Nous devons alors nous préparer notamment à un combat qui peut être rude et difficile puisqu'aujourd'hui, il est très difficile de mobiliser. [...] Mobiliser cela signifie qu'il faut **reconstruire un SNETAA plus fort**. Alors comme l'année dernière, je reprendrai le leitmotiv : nous devons toujours donner **la priorité à la syndicali-**

sation. [...]

Il faut reprendre les adhérents perdus dans la scission, reconstruire partout les académies et des équipes, former les militants et préparer la relève. Pour cela, nous avons fait un certain nombre d'efforts : paiement en dix fois, adhésion directement par internet. [...], relance de syndicalisation en moyenne toutes les 5 semaines...

C'est le travail de toute l'organisation notamment avec notre présence renforcée sur le terrain, dans les établissements, **l'engagement que nous devons prendre tous ensemble ici, c'est de poursuivre cet effort du développement de notre syndicalisation.** Vous êtes mes cher(e)s camarades, les cadres de l'organisation, responsables départementaux, responsables académiques et c'est vous qui en partie initiez cette syndicalisation. [...]

Parlons **d'internet.**

Vous savez que nous avons choisi pour une question fondamentale de coût, de dématérialiser un certain nombre de nos informations, [...] comme l'EP qui doit être diffusée dans les établissements.

Nous avons choisi de renforcer la lisibilité de nos messages en ayant recours aux dessins. Bien souvent ils ont plus de poids que les discours. Parfois ils sont dérangeants... c'est qu'ils questionnent ! J'adresse ici un grand merci à l'auteur. [...]

Si le site National a été rénové, nous devons nous attaquer dès cette rentrée à l'harmonisation et à la construction éventuelle des sites académiques, en cohérence avec le site National. [...]

La syndicalisation reste la priorité parce que les adhérents doivent pouvoir avoir à chaque instant un responsable du **SNETAA** et ils doivent pouvoir avoir leur information : c'est ce que le National met à disposition des adhérents avec le suivi et l'accompagnement des adhérents où des collègues répondent tous les jours. [...]

Mais nous devons aussi avoir un maillage encore renforcé de S1. Trouver des S1 partout, c'est-à-dire des responsables d'établissement, reste aussi une priorité. [...]

La formation doit être une préoccupation là encore fondamentale. [...] Nous avons organisé **une formation syndicale nationale** à Agde. Cette formation syndicale doit continuer et être développée. [...] Mais pour autant cette formation syndicale ne sera pas efficace s'il n'y a pas comme nous l'avons demandé et comme il est nécessaire que ce soit fait, **une première formation au niveau des académies.** [...]

Développer le **SNETAA**, c'est occuper le terrain. [...]. Occuper le terrain, c'est occuper le terrain de **la communication** : aucun établissement ne doit plus aujourd'hui avoir un panneau syndical sans une affiche du **SNETAA**, que nous ayons des adhérents ou que nous n'en ayons pas. [...]

C'est pourquoi par ailleurs **l'Heure Mensuelle d'Information Syndicale (HMIS)** doit être utilisée. [...] À ce jour, [...] les S2 ne sont pas encore suffisamment positionnés dans l'Organisation pour qu'ils puissent avoir toute l'efficacité de leur rôle, de leur fonction. [...] Le S2 doit être une pièce maîtresse dans le dispositif national et académique. Il doit agir en coordination et en cohérence avec l'équipe académique et le Secrétaire Académique.

Nous devons donc profiter aussi de rendez-vous statutaires pour rencontrer les adhérents pour échanger et

pour informer. **Le Conseil Syndical Académique (CSA)** doit être un moment fort dans la vie de l'académie. [...] Ainsi statutairement, nous avons deux CSA par an, deux occasions de réunir cette instance mais aussi faire venir le maximum de collègues qui sont désireux d'apprendre, d'avoir de l'information et qui obtiennent ainsi une meilleure connaissance de leur organisation. [...] Enfin, dans la logique qui est de dire ce que nous avons réussi et ce que nous avons moins bien réussi, il reste à mettre en perspective deux éléments qui peuvent être des éléments de développement syndical.

Le premier élément, ce sont les élections **du Conseil d'Administration**. [...]

Elles doivent être notre priorité cette année, donc au mois d'octobre 2013 [...] : nous devons avoir des listes **SNETAA-FO** dans tous les établissements. [...] Dans les lycées polyvalents nous devons avoir des listes Force Ouvrière, c'est-à-dire FNEC, avec les autres syndicats de notre fédération en fonction des corps présents [...].

Le deuxième élément qui devra permettre le développement de la syndicalisation est la reprise **de la formation des enseignants** avec la mise en œuvre dès cette rentrée des **Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education, ESPE**, c'est-à-dire les Ecoles de formation pour les enseignants reçus aux concours. [...]

Nous devons nous organiser pour être présents dès la rentrée scolaire, dans les ESPE, auprès des stagiaires. Je vous rappelle par ailleurs que les stagiaires seront très intéressants à syndiquer puisque ce sont des gens qui participeront au mouvement. [...] Le national vous fournira un certain nombre de documents à leur destination. Les ESPE concernent tous les stagiaires. Nous devons nous coordonner avec le SNFOLC et le SNUDI : cela passera donc par la FNEC.

Le **SNETAA** doit être fort et doit être développé puisque le même objectif est à asséner : **le SNETAA doit rester la voix des personnels de la Voie Professionnelle**. [...]

Pour autant, vous le savez, l'alternance a joué à plein il y a un an et nous avons eu un nouveau gouvernement et un nouveau Ministre. [...] **Vincent PEILLON** a donc lui aussi mis en musique ce qui devait être un des éléments fondamentaux du quinquennat : la priorité donnée à l'Education, aux jeunes, à l'École. Là encore, nous n'avons pas été déçus. [...]

Il a élaboré un texte, devenu un projet de loi, qui au moment où nous parlons est encore dans le circuit parlementaire puisque encore au Sénat avant de revenir à l'Assemblée Nationale.

Nous l'avons dit, **cette loi PEILLON ne satisfait pas le SNETAA**.

Cette loi PEILLON d'ailleurs, concerne très peu l'Enseignement Professionnel puisque vous savez que tout le débat sur cette loi a été occulté par une problématique qui est celle des rythmes scolaires au primaire [où la collectivité territoriale serait partie prenante] : [...] il s'agit donc bien d'**une territorialisation de l'école primaire**. Vous savez ce qu'il advient puisque les communes se sont réveillées en se disant qu'elles auraient une belle note à payer et c'est pour ça d'ailleurs, qu'elles ne se sont pas bousculées pour mettre en œuvre la réforme dès cette année [...].

Ainsi ce projet perdure alors qu'il ne rencontre pas

l'adhésion des personnels. [...]. Et il se trouve qu'une fédération représentative mais qui ne pèse rien dans notre secteur, peut trouver parfaitement intéressant le projet sur notre secteur.

Cette loi PEILLON concerne [...] [toutefois] l'Enseignement Professionnel à travers quatre articles :

- **l'article 15** qui entraîne une modification non anodine permettant aux associations ou aux entreprises de passer une convention avec l'établissement et avec l'accord de la Région pour occuper ou pour utiliser le plateau technologique de l'établissement en dehors de la formation initiale dans une recherche d'efficacité, de rentabilité.

- **l'article 33** sur le collège unique. Ce collège unique est effectivement réaffirmé [...]. Or, dans ce cadre, est ce qu'il y a encore un avenir pour les SEGPA ? Ces SEGPA qui vous le savez, ont été largement malmenées et attaquées par la mise en œuvre des champs professionnels. [...] La SEGPA doit demeurer la remédiation pour ces jeunes par l'Enseignement Professionnel. [...]

- **l'article 38** maintient une disposition du code de l'Education selon laquelle un jeune collégien âgé de 15 ans peut aller en CFA s'il a un projet d'apprentissage. [...]

- **l'article 18** prévoit la possibilité qui est donnée aux Régions, de mettre la main sur la carte des formations. Certes ce n'est pas écrit comme cela, ce qui permet au gouvernement et aux Régions de dire « mais non, mais non, c'est un aménagement d'une réalité et rien n'est changé. »

[...]

Voilà quelque chose que nous ne pouvons pas accepter puisque **c'est ni plus ni moins la régionalisation de la formation professionnelle**. Si ce sont les Régions qui décident de l'ouverture et de la fermeture des sections, elles possèdent alors le pouvoir sur le flux d'élèves vers telle ou telle section par rapport à un emploi local ou pas. [...] Comment croire que les Régions qui ont aussi la compétence sur l'apprentissage contribueraient à développer les formations initiales ? [...]

Certes on continue à nous dire : « mais peu importe puisque votre statut ne changera pas ! », « que vous resterez fonctionnaire d'Etat ». Sauf que mes camarades, à cette loi et aux articles du projet de loi, il y a **un rapport annexé** [où] deux éléments contribuent à renforcer toutes nos inquiétudes avec la mise en œuvre d'un nouveau concept, celui **du campus du métier** : c'est un établissement qui accueillerait dans le cadre d'un pôle d'excellence des sections pour une filialisation. On viderait donc des sections de tous les établissements pour les mettre en un seul endroit. [...]

Il est proposé que ces campus des métiers puissent développer des internats, réponse de la Région à la construction de pôles, puisqu'il n'y a plus qu'un établissement par département voire par académie pour accueillir des jeunes de partout. Ce campus des métiers n'est ni plus ni moins que ce qui n'a pas réussi à vivre pour l'instant : le lycée des métiers. Or **le statut s'arrêtera avec la prise en charge des élèves** que vous avez. Et cette prise en charge est spécifique en fonction du public accueilli. Or, un apprenti n'a pas un rythme scolaire... [...]

À cela s'ajoute **le développement de la seconde de**

détermination et dans ce cas, on rejette l'orientation à l'issue de la seconde, donc le temps de formation professionnelle n'est plus dans un parcours en trois ans, mais dans un parcours en deux ans et si un jeune est dans un campus des métiers, il peut parfaitement commencer en seconde générale ou en seconde indifférenciée puisqu'il n'y a plus de seconde générale, technologique ou professionnelle !

C'est la mort annoncée de la Voie Professionnelle spécifique des LP ! Nous sommes ici dans projet qui est construit par le gouvernement et soutenu largement par l'UNSA et la CFDT, qui est un parcours de -3 / +3.

Cette loi nous inquiète fortement et c'est pour cela que **nous avons amorcé en deux temps notre réaction.**

Le premier temps a été celui de la démonstration. En effet un certain nombre d'organisations soutenaient largement ces projets et soutenaient donc largement la mort de l'Enseignement Professionnel ; ce sont celles qui ont voté pour la loi lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) lors du Comité Technique Ministériel (CTM).

Mais pas seulement, car si l'UNSA et la CFDT ont voté pour et ce n'est pas une surprise, quel n'a pas été notre étonnement de voir que la FSU, première fédération de l'Éducation Nationale, s'abstenait [...] donc que le SNUEP, son syndicat de l'enseignement professionnel, s'abstenait : comment le SNUEP peut condamner d'un côté le développement de l'apprentissage, le lycée des métiers et de l'autre côté être dans la délégation de la FSU et s'abstenir sur le projet de loi ? [...]

Cette loi PEILLON, territorialisation du premier degré, régionalisation de l'Enseignement Professionnel, lycées uniques pour le second degré avec les trois voies, avec tous les publics et leur mixité et avec parcours donc ouvert de -3 / +3, en plus de cette seconde de détermination, introduit le lycée unique et si elle établit le lycée unique, nous ne sommes pas loin de la mise en œuvre de sa conséquence, c'est-à-dire le corps unique ! [...]

N'est-ce pas d'ailleurs cela qui avec le lycée unique intéresse la FSU toujours été favorable au corps unique ?

Nous y voyons ici un certain nombre de liens avec la mise en œuvre du corps unique au travers de la proposition lors du CSE du 16 mai, d'un référentiel commun de compétences pour les enseignants : **référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.** [...]

C'est bien en partie la reprise du projet de certaines organisations syndicales comme l'UNSA et la CFDT qui sont clairement sur la modularisation des parcours, la modularisation des enseignements : un certain nombre de modules peuvent être acquis et il en faudra un certain nombre pour avoir le diplôme. C'est mes cher (e)s collègues, une attaque sans précédent contre le diplôme national ! [...]

C'est donc au final, une modularisation des parcours à travers une régionalisation de l'enseignement professionnel !

L'autre résultante qui est là-dedans, c'est **la modification de la représentativité syndicale et l'attaque du statut.** [...]

Depuis 2011, les élections professionnelles ne marquent plus la représentativité des syndicats sur les corps mais sur l'ensemble des salariés titulaires ou non d'un minis-

tère. [...]

Si cette représentativité est modifiée c'est que nous ne sommes plus sur les corps mais sur la logique des métiers et que nous sommes dans la définition d'une employabilité. [...]

Ce n'est pas non plus anodin, cette représentativité servant à mesurer l'audience des syndicats en 2014, on verra les trois fonctions publiques voter en même temps pour l'instauration d'un Conseil supra dans les trois fonctions publiques. [...]

Ainsi, **si le SNETAA a rejeté complètement ce projet de loi, c'est tout simplement parce que ce projet de loi est en opposition totale avec la plupart de nos mandats** et des revendications des collègues. Ainsi le **SNETAA s'est largement et résolument [...] engagé dans l'action**, cela veut donc dire qu'il a pris ses responsabilités.

Tout d'abord, le **SNETAA** a participé à tout le débat, à toutes les concertations, à chacune de ces réunions, et à chaque fois le **SNETAA** a exprimé la vision des personnels à partir de ses mandats, des revendications de ses membres : le développement de l'Enseignement Professionnel Public et Laïque au sein de l'Éducation Nationale, la valorisation des jeunes par un diplôme qui permet une véritable insertion professionnelle, alors que le diplôme national est aussi attaqué, puisqu'il est la garantie du renvoi à une convention collective d'une branche professionnelle qui fixe un niveau de rémunération.

Alors le **SNETAA a décidé d'agir.**

Il a beaucoup discuté sur l'action qui était envisageable. C'est pour cela qu'il a appelé à la grève nationale et notamment à **la grève le 23 janvier.** [...] Nous pouvons en être fiers.

C'est aussi l'action que nous avons renouvelée quelque temps plus tard dans la presse par la **publication d'une adresse directe au Président de la République dans Libération le 3 avril 2013.** [...]

Nous avons continué nos efforts en passant à un lobbying contre la loi puisque nous avons demandé à chacun de nos S2 d'aller rencontrer les députés, les Sénateurs, c'est-à-dire ceux qui votent la loi. [...] Certains nous ont écoutés avec grande attention et ont pris note de nos arguments. Eh bien tout ce lobbying a interagi ; il a contribué à réveiller un petit peu un certain nombre de décideurs puisque **l'Association des Régions de France**, qui n'avait jamais eu le temps de nous recevoir a écrit que ce n'était pas bien de dire que les Régions étaient vilaines mais que finalement elles confirmaient quand même qu'elles voulaient récupérer l'Enseignement Professionnel ! Le président de l'ARF est Alain ROUSSET, par ailleurs président du Conseil Régional d'Aquitaine ; ce CN se déroule dans sa région et c'est tout naturellement que nous l'avons invité à s'exprimer devant ce CN. Son emploi du temps ne lui a sûrement pas permis d'être là. N'est-ce pas dommage ? Nous avons aussi des résultats puisque nous avons été reçus par **le Conseiller Éducation du Premier Ministre, Jean-Marc AYRAULT, M. DE GAUDEMAR** avec qui nous avons longuement échangé et qui a tenu lui aussi à nous rassurer et nous serons reçus la semaine prochaine par la **Conseillère Éducation de la République, Madame Anne COURREGES.**

Au Sénat, le projet de loi a été profondément remanié à

la fin de son examen en commission le 14 mai. Ainsi, l'article 18 prévoirait que les autorités académiques et les régions travaillent « parallèlement » à recenser par ordre de priorité des ouvertures et fermetures de sections de formation professionnelle initiale. C'est un pas ! C'est bien la démonstration que tout peut encore bouger grâce à la mobilisation du **SNETAA** [...] !

Alors permettez-moi une petite digression car se pose donc là **la question d'une intersyndicale** [...] donc **de la lisibilité des revendications par rapport aux personnels**.

Dans une intersyndicale, l'interrogation est bien celle-ci : comment ne pas être récupéré par les concurrents ? L'unité, ce n'est pas le syndicalisme rassemblé cher à la CGT. C'est au contraire la parole donnée aux adhérents, aux personnels et à leurs revendications qui se réunissant, construisent l'unité syndicale autour de leur syndicat.

Cette unité syndicale ne peut pas être construite dans une interfédérale ou une intersyndicale s'il n'y a pas en premier la véritable parole de l'organisation. C'est cela qui doit permettre de déboucher sur un texte d'une intersyndicale, c'est-à-dire que c'est ne rien renier, que c'est ne rien céder dans la défense des adhérents, des personnels, des mandats.

C'est aussi renvoyer chaque organisation à ses choix, c'est aussi montrer aux personnels qu'entre paroles et actions, il peut y avoir parfois beaucoup de champ. C'est montrer de manière claire et expliquer aux personnels qui fait quoi, qui dit quoi et qui agit effectivement, et qui tient sa parole ou ne la tient pas. Une interfédérale peut être tout à fait dangereuse, notamment quand on arrive dans la dernière ligne droite des élections professionnelles de 2014. Il faut qu'il y ait une lisibilité des revendications que nous portons et aucun parasitage. [...]

C'est d'ailleurs mes cher(e)s collègues, le combat que nous devons mener en tant que premier syndicat de l'Enseignement Professionnel, c'est notre responsabilité, c'est bien entendu l'action que nous devons continuer à initier.

Nous devons continuer à initier les réactions qui devront construire la prise en compte par les personnels de ces enjeux.

Parmi les éléments qui sont des éléments moteurs de cette mise en œuvre de la compréhension et de l'explication, il y a eu un moment fort qu'un certain nombre d'entre nous ont vécu. Ce moment c'était il y a quelques jours, **le congrès de notre fédération de la FNEC**. Oui mes camarades, c'est véritablement le premier congrès de notre fédération que le **SNETAA** a vécu en étant pleinement membre de Force Ouvrière. [...] **Ce congrès a été un moment fort puisque 800 délégués rassemblés ont montré que la FNEC contribuait à se mettre en ordre de marche pour se renforcer et pour gagner les élections professionnelles à venir.** [...] **Hubert RAGUIN, le secrétaire général de la FNEC**, est présent à notre CN et il s'exprimera devant vous demain matin. Ce Conseil National doit encore débattre de ces différents points.

Vous aurez largement le temps de vous expliquer lors du temps prévu pour les débats demain et dans les différentes commissions et je souhaite d'ailleurs qu'à la résolution générale puisse être ajouté, comme nous en

avons réalisé un lors du congrès de la fédération, un tract qui pourrait être diffusé à la sortie de notre Conseil National vers les collègues, qui explique encore notre positionnement et qui motive notre refus de cette loi **PEILLON** destructrice de l'Enseignement Professionnel.

Alors, je vous le disais, s'ouvre 2014.

2014, c'est deux moments forts.

Deux moments forts que nous allons vivre, c'est tout d'abord **le congrès du SNETAA** qui sera, je l'espère, un moment fort puisqu'il permettra de contribuer à notre apaisement, à notre unité, à notre renforcement, et démontrera que la ligne politique qu'a défendue le **SNETAA** aujourd'hui, ce sont bien ses mandats mis en œuvre par sa direction nationale et par chacun de ses responsables académiques.

Enfin, vous le savez, le grand moment de 2014, ce sera décembre avec les **élections professionnelles**. Ces élections professionnelles, nous l'avons dit, c'était « survivre en 2011 pour gagner en 2014 ». Eh bien nous y sommes !



Oui, nous devons ne pas douter : oui, nous devons gagner en 2014, **pour maintenir un syndicalisme indépendant**, pour que la voie des personnels continue à s'exprimer et pour exprimer clairement nos positions par rapport aux autres organisations.

C'est pourquoi, ces élections professionnelles de 2014, nous devons d'ores et déjà y penser. [...]

Le **SNETAA** renforcé, c'est une meilleure information.

Le **SNETAA** renforcé, c'est le maintien de tous nos combats pour la défense des personnels. [...]

C'est aussi un **SNETAA** combatif au service des adhérents des personnels dans le respect de ses mandats et dans son refus de laisser casser l'Ecole de la République, de laisser casser l'Enseignement Professionnel.

Oui, mes camarades, 2014 sera une année décisive et c'est ensemble que nous l'affronterons.

Nous devons nous battre comme nous l'avons toujours fait pour le maintien de la spécificité de l'Enseignement Professionnel pour le maintien d'un corps spécifique d'enseignants des lycées professionnels, les PLP et enfin pour le maintien de la valorisation de notre voie professionnelle par le maintien des diplômes nationaux.

C'est un beau combat, c'est un rude combat et c'est ensemble que nous devons le mener. C'est ensemble que nous devons aller vers cet objectif qui est de gagner les élections professionnelles qui permettra de renforcer le syndicalisme libre et indépendant.

**Vive le SNETAA Force Ouvrière !
Merci mes camarades !**

COMMISSION RÉSOLUTION GÉNÉRALE

RAPPORTEURE GÉNÉRALE : CATHERINE LANG

PRÉSIDENTS : CATHERINE AZAIS, PATRICE MERIC, JEAN-PIERRE SINARD, CLAUDINE THIERRY

RAPPORTEURS : MARIE-ANGE AUBRY, NICOLAS DEMORTIER, ALAIN-ROMAIN NITKOWSKI, JEAN-MARIE TARTARE

LE SNETAA FO NE RENONCE PAS ! LE COMBAT, C'EST MAINTENANT !

La loi de programmation et d'orientation pour l'école met en péril l'enseignement professionnel initial public et laïque, ses établissements, ses élèves et ses personnels.

En effet, force est de constater que les promesses faites au SNETAA FO par le président-candidat n'ont pas été tenues. Ainsi le SNETAA FO a appelé à la mobilisation et à l'action pour dénoncer l'abandon par l'état de l'enseignement professionnel et de ses personnels.

Le Conseil national du SNETAA FO réuni à Hendaye (64) du 21 au 24 mai 2013 **dénonce :**

- Le transfert des cartes des formations aux régions inscrit dans la loi de programmation et d'orientation de l'école, en adéquation avec l'acte III de la décentralisation, telle que votée à l'Assemblée nationale,
- L'abandon de fait de la formation professionnelle initiale pour les élèves et par voie de conséquence des PLP, fonctionnaires d'Etat. Il s'agit ici d'un désengagement total de l'Etat de sa mission de service public d'éducation.

Le Conseil national prend acte de la modification de l'article 18 par la Commission des Affaires culturelles du Sénat. Les amendements introduits le 14 mai prévoient que la recension des ouvertures et fermetures des sections est faite en parallèle par les autorités académiques et que la région arrête la carte régionale « après accord du recteur ».

Pour le SNETAA FO rien n'est joué pour autant, le circuit parlementaire n'étant pas terminé, la vigilance et la mobilisation restent donc de mise.

De plus, au nom du socle commun, la spécificité de la voie professionnelle est menacée dans son existence même et devient, plus que jamais, la variable d'ajustement des politiques éducatives.

Contre le transfert aux régions des cartes des formations

Le Conseil national dénonce le transfert des cartes des formations aux régions, contenu dans l'article 18 de la loi de programmation et d'orientation pour l'école, qui est un cadeau aux régions et aux branches professionnelles.

Il s'oppose à la fin des diplômes nationaux par remplacement par des CQP (Certificats de qualification professionnelle) de branches.

Le Conseil national s'oppose aux certificats de branches, à la mise en place des ECVET (European Credit system for Vocational education and training), Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels.

Il exige

- le maintien des diplômes nationaux,
- le maintien d'un diplôme de niveau V, BEP et/ou CAP dans le cursus 3 ans du bac pro.

Il s'oppose à la « super-structure » Campus des métiers et des Qualifications prévue par la loi Peillon, comme il s'est opposé au Lycée des Métiers, qui supprime l'offre de proximité par regroupement en pôles de formation, dans une filière donnée, qui introduit la mixité des publics et des parcours de formation.

Le Conseil national dénonce la mixité des publics et des parcours de formation, qui ne sont pas une solution pour les élèves et qui sont une atteinte aux statuts des PLP, et exige le développement d'une offre de proximité pour tous les élèves.

Contre l'école du socle

Le Conseil national **dénonce :**

- Le maintien du DIMA (Dispositif d'insertion aux métiers par apprentissage), véritable externalisation de l'échec scolaire, qui envoie les élèves de 15 ans en CFA alors que les lycées pro existent. Il rappelle son opposition à l'apprentissage et dénonce la réduction envisagée de la taxe d'apprentissage pour les structures accueillant les élèves et dont les régions seraient les principales bénéficiaires,
- L'article 33 du projet de loi qui prévoit la possibilité « d'enseignements complémentaires pour préparer les élèves à une formation professionnelle », la volonté de transférer les 3^e prépa-pro dans le collège unique et qui menace, entre autres, l'existence et l'enseignement professionnel en SEGPA. Le Conseil national dénonce l'absence de considération, dans les concertations, de l'avenir des élèves en difficulté scolaire, et les structures qui les accueillent, notamment les SEGPA, EREA. Il rappelle son opposition aux champs professionnels et exige le retour à une véritable professionnalisation des formations en SEGPA, EREA.

Il exige

- une augmentation de la dotation horaire attribuée aux classes de 3^e prépa-pro et leur maintien en Lycée professionnel.

Contre le lycée unique

Le Conseil national **dénonce**

- l'orientation appuyée après la 3^e vers les voies générale et technologique au détriment de la voie professionnelle, y compris contre l'avis des familles,
- l'augmentation très forte des flux d'élèves vers la classe de 1^{ère} bac pro en fin de 2^{nde} pour les élèves de ces voies,

- la volonté du ministre de modifier les grilles horaires à la rentrée 2014 (cf. circulaire de rentrée) pour mettre en place une 2nde de détermination, dans un cycle d'orientation 3^e/2^e, prémisses du lycée unique qui est, de plus, préconisée par la Cour des Comptes.

Il rappelle que l'inscription à une spécialité de bac pro se fait dès la 2nde. Il exige le maintien de la spécialisation des parcours dès la classe de seconde.

Le Conseil national dénonce la tendance à supprimer les structures de formation initiale scolaire, ce qui aura comme conséquence de proposer aux élèves soit le bac pro en 2 ans, soit le CAP en apprentissage.

Il rappelle son opposition au CCF. Il s'inquiète des annonces du ministre dans la circulaire de rentrée qui annonce la « simplification » de cette modalité. Pour le **SNETAA FO**, cette « simplification » ne peut s'opérer que par un retour à des épreuves ponctuelles pour tous les examens.

Il exige

- une orientation vers la voie professionnelle qui ne soit pas basée sur des calculs de flux d'élèves et des cadres budgétaires,
- les capacités d'accueil nécessaires dans les classes de bac pro pour les élèves de CAP qui le souhaitent,
- le maintien d'une seconde professionnalisée qui prépare à un métier,
- le maintien d'un diplôme de niveau V pour les élèves qui sont dans un cursus bac pro.

Contre le corps unique

Le Conseil national rappelle son opposition à la matisation,

Il dénonce

- le contenu des référentiels de compétences des concours de recrutement, constitués d'un tronc commun avec options,
- le flou qui entoure l'organisation et le contenu des formations dans les ESPE (Ecoles supérieures du Professorat et de l'Education),
- la fin annoncée des disciplines de recrutement et d'enseignement qui se profile.

Il exige

- la prise en compte de la spécificité et de la professionnalité des enseignants de la voie professionnelle dans la formation aux métiers d'enseignants. Il s'oppose à l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement,
- le respect du statut des Professeurs de Lycée professionnel, notamment pour ce qui concerne la maîtrise, le suivi des stages en entreprise et le paiement des indemnités dues aux enseignants, dont le CCF (contrôle en cours de formation), leur affectation en classe de BTS.

Le Conseil national refuse l'alternative proposée qui est la mise en place d'un corps unique d'enseignants et/ou le transfert aux régions du corps des PLP, voire la fin des corps, donc des statuts particuliers, pour entrer dans une logique de métier de la fonction publique. Il exige le maintien et le respect des statuts des Professeurs de Lycée professionnel, fonctionnaires d'état.



Contre la précarité

Plus que jamais la voie professionnelle devient une voie de relégation et une variable d'ajustement, avec un nombre de contractuels très important, contrairement au discours affiché.

Le Conseil national affirme que le CDI n'est pas une fin en soi et n'est en aucun cas un mode de titularisation.

Le Conseil national dénonce

- le contenu de la loi du 12 mars 2012 du ministère de la fonction publique qui ne résout en rien la précarité en ne permettant pas l'accès à la titularisation,
- l'absence de volonté de résorber la précarité, en n'offrant pas la possibilité à tous les contractuels de se présenter aux concours,
- le nombre de places insuffisant aux concours réservés dans certaines disciplines.

Le Conseil national rappelle son exigence de transparence et l'harmonisation des pratiques de recrutement et de gestion dans les CCP, pour tous les contractuels. Il exige le respect du droit à la formation.

Il exige la mise en place d'une grille indiciaire nationale de rémunération et d'un tableau d'avancement identique pour tous, le reclassement sans perte de salaire.

Contre l'autonomie des Etablissements et la dérèglementation

Le Conseil national s'oppose

- à l'autonomie des Etablissements, créatrice d'inégalité pour les élèves et qui a comme conséquence le non respect des textes et des statuts,
- aux expérimentations de toutes sortes, type 2nde détermination, modularisation des enseignements, qui auraient pour effet de « casser » le groupe classe et d'annualiser le temps de travail des enseignants.

Il dénonce

- les circulaires qui anticipent le vote de la loi, notamment la circulaire de rentrée et la circulaire sur les appels à projets pour le Campus des métiers et des Qualifications,
- les pressions exercées sur les équipes pour mettre en place des dispositifs dérogatoires à la rentrée 2013, en niant les statuts des personnels et en vidant la voie professionnelle de sa spécificité.

Le Conseil national s'oppose

- aux groupes de niveau et aux groupes de compé-

tences, sous prétexte d'acquisition de certifications (exemples : B2i -Brevet Informatique et Internet-, **CERCL** -Cadre européen commun de référence pour les langues),

- à l'annualisation et à la globalisation des horaires,
- aux fusions d'établissements qui sont toujours préjudiciables aux Lycées professionnels, aux élèves et aux personnels.

Il exige la fin des lettres de mission dans le cadre de dispositifs particuliers, type ECLAIR, du recrutement par les chefs d'établissement, qui sont des remises en cause des statuts et des concours de la Fonction publique, garants de la neutralité et de l'indépendance des fonctionnaires.

Le Conseil national dénonce les politiques d'austérité qui consistent à faire payer à la voie professionnelle un lourd tribut.

Il exige

- Le maintien d'établissements à taille humaine et une véritable politique des zones d'éducation prioritaire,
- le maintien de la définition hebdomadaire du service des PLP,
- le retrait du dispositif ECLAIR,
- la fin des regroupements de sections,
- l'augmentation des moyens permettant la prise en compte réelle de la difficulté des élèves, notamment la diminution des effectifs en classe de CAP ainsi que l'abaissement des seuils de dédoublement pour ces classes,
- la dotation réglementaire en heures due aux élèves et aux enseignants, dont l'AP et la création des postes nécessaires,
- le respect des règles qui régissent les Conseils d'Administration,
- le respect des statuts des personnels, notamment pour l'organisation des PFMP et des CCF,
- le respect de la liberté pédagogique des enseignants dans le cadre des programmes nationaux.

Contre la précarisation des personnels de la fonction publique

Le Conseil national dénonce la MAP (Modernisation de l'action publique) qui a remplacé la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui a comme conséquence la baisse du pouvoir d'achat des personnels. Il exige une augmentation substantielle du point d'indice et dénonce le recours massif aux HSE, écran de fumée pour masquer la perte du pouvoir d'achat.

Il rappelle son opposition au dispositif du Mouvement national à gestion déconcentré.

Il dénonce

- les blocages à la mobilité des enseignants, dans le cadre du MNGD, dus à l'absence d'ouvertures de postes dans les académies alors que des postes sont vacants,
- la précarisation des stagiaires à la rentrée 2013, l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement, la notation au « mérite »,

Il exige

- le respect du droit à la mobilité et la transparence quant à l'affectation et l'avancement des person-



nels, le respect du droit à congé formation,

- le respect du droit à une véritable formation continue tout au long de la carrière et sur le temps de travail,

Le Conseil national dénonce

- les pressions de toutes sortes et les harcèlements dont sont victimes les personnels,
- l'absence d'une véritable médecine de prévention, médecine du travail et la reconnaissance des maladies professionnelles. Il exige le respect du fonctionnement des CHSCT (Comité d'Hygiène et de sécurité et des conditions de travail),
- l'absence de mise en application de l'abrogation du texte sur la journée de carence.

Contre la dégradation des retraites et des pensions

Le Conseil national du Snetaa-FO dénonce la tromperie qui cherche à accréditer l'idée que les fonctionnaires retraités sont privilégiés et qu'il est équitable d'aligner le calcul de leurs retraites sur celle du privé.

Le CONSEIL NATIONAL du SNETAA-FO rappelle

- son mandat d'un retour à 37,5 annuités,
- que les retraites des fonctionnaires sont des salaires différés financés par un salaire moindre à diplôme égal pendant toute la carrière et par une contribution.
- que les modes de calcul des trimestres cotisés ne sont pas comparables, un trimestre pour 200 heures de Smic dans le privé contre la durée de travail réelle proratisée dans le public,
- qu'il n'existe pas de retraite complémentaire dans le public, hors la retraite additionnelle qui n'est pas comparable.

Le Conseil national constate et déplore que depuis 2004 aient été mis en place :

- Le recul de 2 ans de l'âge de la retraite,
- L'allongement de la durée d'assurance dite du taux plein- de 150 à 166 trimestres, avec en corollaire la décote qui opère une saignée supplémentaire pour ceux qui ne peuvent atteindre cette durée d'assurance, particulièrement préjudiciable pour les enseignants,
- L'augmentation des contributions aux retraites de 7,85 à 10,80 %, soit une augmentation de 37,6 % entre 2010 et 2020.
- La suppression de nombreux engagements de l'état avec effet rétroactif sur les déroulements de carrière prévus : bonification d'industrie, CPA

(Cessation progressive d'activité), choix de la date de départ pour les parents de familles nombreuses, validation des années de non-titulaires.

A l'aube d'une nouvelle réforme des retraites, le Conseil national du Snetaa-FO met en garde le gouvernement contre de nouvelles dégradations des retraites et de la politique sociale.

Il **s'oppose** particulièrement à :

- tout nouveau recul de l'âge légal, entrave à la liberté de choix entre une amélioration de la pension et la préservation de sa santé. Cette entrave pénalise principalement les plus faibles et ne rapporte rien aux caisses de l'Etat (maladies en fin de carrière et rémunération de remplaçants),
- toute nouvelle augmentation de la durée d'assurance,
- toute nouvelle augmentation des cotisations sur les salaires.

Le Conseil national **exige**

- le maintien du système par répartition afin d'assurer lisibilité et transparence, équité intergénérationnelle et solidarité intragénérationnelle, y compris pour la contribution pour perte d'autonomie,
- le maintien d'un niveau de vie satisfaisant des retraités,
- l'amélioration significative des pensions des poly-pensionnés,
- le retour à l'indexation des pensions sur les salaires des actifs.

Et pour ce faire, il **exige**

- l'annulation des réformes qui ont entraîné une paupérisation des retraités et en premier lieu la suppression de la décote et de la réforme 2010,
- la recherche d'un financement des retraites sur une base plus large puisque la diminution constante des cotisations salariales ne peut de toute évidence suffire (revenus des capitaux, taxation des remplacements de salariés par des machines, etc...),

Le Conseil National du **SNETAA FO** revendique des conditions financières, sociales et de santé qui permettent de vivre dans la dignité une retraite heureuse.

Contre les lois anti-laïques

Le Conseil national du **SNETAA FO** rappelle que la laïcité est le socle majeur du pacte républicain : « La France est une République indivisible laïque, démocratique et sociale. » (article 1er de la Constitution). Il dénonce l'engagement non tenu par le président-candidat d'intégrer les deux premiers articles de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat dans la Constitution.

Il exige l'abrogation de l'accord Kouchner-Vatican remettant en cause la collation de délivrance des diplômes par l'Etat qui laisse la porte ouverte à des délivrances de diplômes concurrents, remettant ainsi en cause l'école publique et laïque.

Le Conseil national du **SNETAA-FO** exige la suppression des lois anti-laïques, à commencer par la loi Debré de décembre 1959 organisant le financement de l'enseignement privé, et le subventionnement des cultes.

Le Conseil national exige la mise en application du serment de Vincennes du 19 juin 1960 afin « d'obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'École de la Nation, espoir de notre jeunesse. »

L'école doit garder son indépendance par rapport aux enjeux économiques aux pouvoirs locaux.

L'enseignement professionnel doit rester un atout pour l'avenir des jeunes dans l'école de la République. L'école a le devoir d'accueillir TOUS les élèves et d'offrir à TOUS une instruction et une formation qui permettent une insertion professionnelle et sociale.

Pour une offre diversifiée pour TOUS dans la filière de son choix,

Au sein d'un établissement spécifique, public et laïque de formation professionnelle,

**Avec des enseignants fonctionnaires d'état, les Professeurs de Lycée professionnel,
des enseignements spécifiques,**

des diplômes du CAP au BTS pour TOUS les élèves dans l'Ecole de la République.



**Le Conseil National du SNETAA FO réuni à Hendaye (64)
du 21 au 24 mai 2013
appelle l'ensemble des personnels à :**

Continuer à s'opposer fermement aux dispositions contenues dans la loi de programmation et d'orientation de l'école, au nom de l'intérêt des jeunes et des personnels.

Continuer la mobilisation et le combat pour la défense de l'enseignement professionnel.

**AVEC LE SNETAA FO,
LE COMBAT C'EST MAINTENANT !**

CONTRIBUTION ASH

Depuis la loi sur le handicap de 2005, l'école est tenue d'inclure les jeunes en difficulté scolaire et en situation de handicap dans toutes les classes et toutes les formations.

Cependant elle est tenue de donner les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la compensation du handicap ou de la difficulté.

Pour le SNETAA-FO, dans la structure d'accueil (SEGPA, EREA) ou le dispositif (ULIS), cette compensation nécessaire :

en SEGPA et EREA;

- La limitation des effectifs maximum à 8 élèves sur les plateaux techniques, à 16 élèves par classe et par niveau.
- Le refus des classes à double niveau (6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}).
- Le dédoublement dès le dix-septième élève inscrit.
- Des plateaux techniques équipés et entretenus par les conseils généraux et régionaux, qui ont pour compétence la formation professionnelle. Le constat est fait qu'aujourd'hui encore de nombreux établissements ne sont pas dotés du matériel nécessaire.
- Le maintien d'un travail institutionnalisé et rémunéré de coordination-synthèse, par l'équipe éducative complète. Ainsi, une académie qui ne respectait pas les textes vient d'être contrainte de régulariser ce manquement en payant les heures dues. Le **SNETAA-FO** engage donc les collègues dans la même situation à effectuer une démarche identique (accompagnée par le **SNETAA-FO**) auprès du tribunal administratif.
- Le retour à la validation, par les PLP, des compétences professionnelles dès la quatrième et non de celles du socle commun du collège.

En ULIS;

- Un effectif de dispositif qui ne doit pas dépasser 10 élèves. Mise en place d'un deuxième dispositif dès le

onzième élève.

- Un coordinateur d'ULIS, PLP de Lycée Professionnel.
- Une coordination institutionnalisée et rémunérée en tant que telle.
- Des AVS (Assistants de Vie Scolaire) sous statut titulaire avec accession par concours ou VAE.

Dans tous les établissements de l'ASH;

- Une spécialisation possible pour les PLP du 2CASH indemniée au même titre que le CAPASH, prise en compte dans l'évolution de carrière. L'orientation pour des élèves vers une structure non adaptée, par manque de places ou de moyens de fonctionnement est catastrophique pour tout le monde.

Nous exigeons que les critères d'affectation soient respectés :

- en EGPA, la grande difficulté scolaire grave et persistante,
- en ULIS, la difficulté de scolarisation liée au Handicap,
- en ITEP, les troubles du comportement,

Nous dénonçons :

- les processus et la complexité de constitution des dossiers d'affectation,
- la difficulté et donc le découragement des professeurs des écoles à monter ces dossiers,
- les flux d'entrée volontairement taris, donc les jeunes en difficulté abandonnés aux collègues des classes ordinaires, il en résulte la maltraitance de ce public en souffrance.
- Une harmonisation nationale des pratiques d'établissements.



CONTRIBUTION OUTRE-MER

La commission COM POM DOM CORSE réaffirme son attachement aux mandats adoptés lors du XXXV^{ème} congrès National du **SNETAA-FO** à BUSSANG en 2010.

Le **SNETAA-FO** insiste sur l'importance prépondérante de l'Enseignement Professionnel Initial Public et Laïque.

Le **SNETAA-FO** dénonce les réductions de l'offre de formations professionnelles et des capacités d'accueil proposées aux jeunes dans les collectivités et départements ultramarins au profit de la voie générale et du privé (CFA, enseignement confessionnel).

Le **SNETAA-FO** s'insurge de l'accélération de l'offensive dirigée contre les CETAD et les ALP. Devant leur destruction annoncée, la commission tient à rappeler son mandat de 2010 :

*Le **SNETAA-FO** exige le maintien des classes d'ALP en Nouvelle Calédonie et des CETAD de Polynésie française et de Wallis et Futuna qui répondent aux besoins des élèves îliens. Le **SNETAA-FO** s'est battu et continuera à se battre pour le maintien de ces structures et la reconnaissance des actions menées pour les jeunes de ces terres à la configuration atypique. Il défend l'existence et le développement des CETAD et ALP garantissant à tous les jeunes Calédoniens et Polynésiens l'accès à des « compétences de proximité » et exige le maintien des passerelles vers les formations qualifiantes de spécialités dispensées en LP.*

Pour la défense des CETAD, il invite tous les collègues à signer massivement la pétition : http://www.activism.com/fr_FR/petition/il-faut-sauver-le-soldat-cetad/43953

De plus, le **SNETAA-FO** exige que les stagiaires, dont les Intérêts Matériels et Moraux (IMM) sont reconnus, soient affectés pour leur année de stage à l'endroit de leur IMM. Pour ce faire, il réaffirme la nécessité d'accorder des moyens pédagogiques suffisants au suivi de tous les stagiaires. Le **SNETAA-FO** rappelle sa demande de véritables moyens dédiés à la formation continue des enseignants (titulaires et contractuels).

Pour les stagiaires affectés à la rentrée 2013 en métropole, le **SNETAA-FO** réclame la prise en charge d'une indemnité couvrant les frais de déplacements et d'installation.

Concernant l'Indemnité de Sujétion Géographique (ISG remplaçant l'IPSI), le **SNETAA-FO** prend acte de la publication du décret portant sa création et demande que cette dernière soit indexée, au moment de la liquidation 1^{ère}, 3^{ème} et 4^{ème} année, à l'indice détenu par le bénéficiaire.

Le **SNETAA-FO** demande à ce que ce dispositif soit étendu à la Corse.

Le **SNETAA-FO** reste opposé à la réforme de l'ITR (Indemnité Temporaire de Retraite) et demande qu'à minima soit mis en place le dispositif de retraite complémentaire tel que prévu à l'article 137-8 de la loi 2008-1443 des Finances rectificatives.

Pour le **SNETAA-FO**, le meilleur rempart contre l'arbitraire reste le paritarisme (CAPA, CAPL) et le **SNETAA-FO** exige sa mise en place dans toutes les collectivités ultramarines.



CONTRIBUTION CERTIFIÉS - AGREGÉS

Le SNETAA-FO réaffirme son attachement aux mandats votés par le congrès de Bussang en 2010 « Défendre les certifiés et agrégés » au sein de FO.

1- Renforcement – Défense – Amélioration des statuts

Le SNETAA-FO demande une revalorisation salariale à hauteur de 30 % correspondant à la baisse de pouvoir d'achat et revendique la mise en place des 15 heures hebdomadaires pour les certifiés et des 13 heures pour les agrégés.

2- Encore et toujours NON à la Réforme du lycée

Le SNETAA-FO dénonce la diminution des volumes horaires dans les sections générales et technologiques et condamne plus précisément la réduction horaire de l'aspect expérimental des filières technologiques.

Le SNETAA-FO condamne cette politique de réduction de coûts conduisant à l'assèchement des filières technologiques voire leur mise à mort.

Le SNETAA-FO demande l'attribution de moyens spécifiques supplémentaires pour une mise en place cohérente de l'accompagnement personnalisé au lycée.

3- Mouvement et carrière

Le SNETAA-FO rappelle que le mouvement doit être régi par le libre choix de l'enseignant. Il condamne dans ce sens la mise en place de l'arbitraire via la prolifération des postes à profil trop souvent injustifiés qui contribuent à bloquer le mouvement et doivent être retirés.

Le SNETAA-FO rappelle que la place des agrégés se situe dans les lycées et/ou dans le supérieur.

Le SNETAA-FO condamne la réforme du lycée qui touche en particulier les collègues de STI et Physiques Appliquées. Il déplore leur reconversion forcée. Il est de la responsabilité du MEN d'accompagner sa réforme que nous continuons à refuser par un véritable plan de formation préalable qui tienne compte et respecte les exigences et les souhaits des collègues.

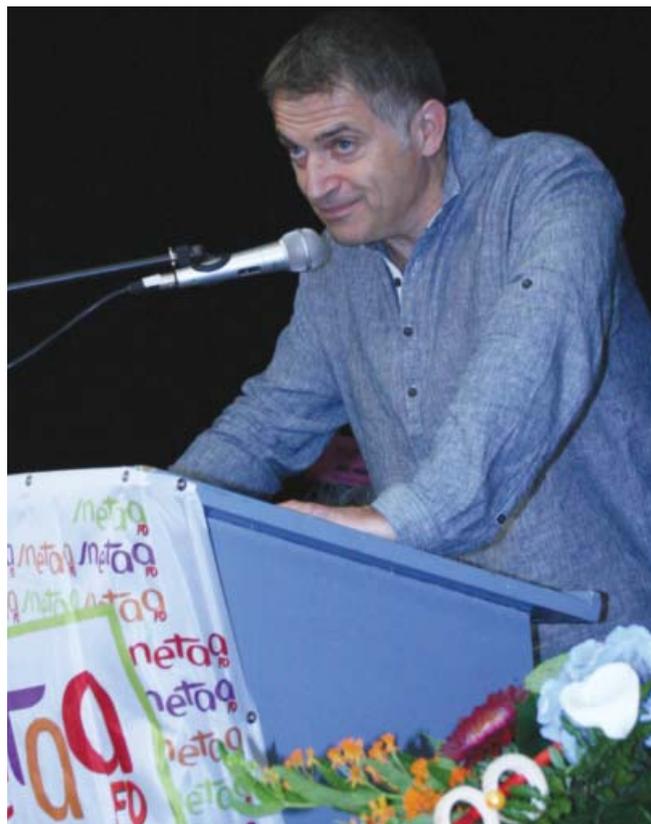
Le SNETAA-FO rappelle que l'enseignant doit être l'acteur principal de sa carrière sans être assujéti aux différentes expérimentations tous azimuts et victime de l'incohérence des réformes successives.

4- Rythme scolaire

Le SNETAA-FO rappelle qu'il s'oppose à tout travail pendant les congés scolaires.

Le SNETAA-FO refusera les deux semaines supplémentaires pendant les congés d'été suite à l'éventuelle refonte des rythmes scolaire.

Le SNETAA-FO condamne en ce sens la tentation de l'annualisation et de l'élargissement de nos missions.



5- Dégradation des conditions de travail

Le SNETAA-FO dénonce la tentation d'élargissement de l'autonomie des établissements qui tend à isoler les collègues et à augmenter le harcèlement dont ils peuvent être victimes lorsqu'ils sont confrontés à l'arbitraire et à l'autoritarisme du pouvoir hiérarchique.

Le SNETAA-FO rappelle que l'éducation doit rester nationale en terme de traitements et d'indemnités en particulier et refuse les « bilans de compétence » et les lettres de mission locale en découlant.

Le SNETAA-FO demande que soit renforcée l'autorité des professeurs afin qu'ils puissent mener, dans les meilleures conditions, leur enseignement.

Le SNETAA-FO exige une médecine du travail pour tous les collègues et un véritable suivi de ceux qui sont en difficulté.

CONTRIBUTION CHEFS DE TRAVAUX

Le **SNETAA-FO** est toujours mobilisé pour que les revendications des chefs de travaux avancent.

Le **SNETAA-FO** réaffirme à cette occasion sa définition du rôle des chefs de travaux. **Le PLP Chef de Travaux ne fait pas partie des personnels de direction et ne souhaite pas y être rattaché.** C'est un **expert technique et pédagogique** qui a sa place dans l'équipe de pilotage de l'établissement. A ce titre, le nom de « Chef de Travaux » n'est plus adapté et **Conseiller Technique et Pédagogique (CTP)** serait le plus approprié.

Le **SNETAA-FO** revendique :

- la Notification d'une Bonification Indiciaire (NBI) de 100 points ;
- l'indemnité de responsabilité unique au taux maximal (celle concernant l'effectif à plus de 1000 élèves) ;
- l'indemnité de suivi des Contrôles en Cours de Formation (CCF) et l'indemnité d'examens ;
- le changement de l'appellation « chef de travaux » ;
- le retour à la création de postes d'aides techniques chefs de travaux ;
- l'annulation de la lettre de mission ;
- une fin de carrière à l'indice 821.

Il est nécessaire de rappeler les conditions de recrutement et de mutations de chefs de travaux.

Le mouvement est « spécifique national ». Le recrutement comme la mutation du chef de travaux titulaire sont soumis aux appréciations du chef d'établissement, du corps d'inspection, et du recteur. L'affectation définitive appartient à l'inspection générale.

En ce qui concerne le mouvement « chef de travaux », les commissaires paritaires nationaux du **SNETAA-FO** ne cessent de veiller au respect du droit à mutation de chacun. La circulaire 2011-215 du 1-12-2011 instaure une commission académique permettant de constituer un vivier de recrutement de chefs de travaux.

Le **SNETAA-FO** demande la transmission aux élus des personnels des listes des postulants aptes à exercer ou non la fonction.

Plus que jamais le SNETAA-FO dénonce en l'état le maintien du dispositif « ECLAIR »

Les postes de chef de travaux en établissement relevant du programme « ECLAIR », ne répondent plus à cette règle ! Le dispositif « ECLAIR » institue un recrutement « maison », la définition du profil et le choix du professeur chef de travaux est déterminé par le chef d'établissement.

Les circulaires intra académiques, définissent le profil des postes chefs de travaux en établissement «ECLAIR », nous le dénonçons, le mouvement des chefs de travaux doit rester NATIONAL.



Le **SNETAA-FO** dénonce un tel dispositif, il réaffirme son attachement au droit à mutation, tel qu'inscrit dans le statut de la fonction publique d'Etat, transparent et équitable.

De plus, la nomination d'un préfet des études, membre de l'équipe de direction, responsable pédagogique et éducatif dont les deux missions principales sont :

- d'assister le chef d'établissement dans l'organisation et l'animation de la vie de l'établissement sur les champs éducatif et pédagogique ;
 - coordonner et animer le travail pédagogique et éducatif des équipes ;
- empiètent sur les missions des chefs de travaux définies par la circulaire de 2011.

Le **SNETAA FO**, dénonce de telles mesures qui nous font craindre la disparition de la fonction spécifique de chef de travaux.

CONTRIBUTION DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

Pour le **SNETAA-FO** des priorités se dégagent de nos mandats :

- le respect des missions et conditions de travail, ainsi que de la spécificité du métier de CPE ;
- l'impasse du déroulement de carrière ;
- le rassemblement indispensable de la catégorie.

Le premier point est le respect et tout le respect statutaire de la circulaire de 1982.

Celle-ci régulièrement menacée dans ses applications, alors qu'elle définit réglementairement les missions des CPE. Contrairement à d'autres organisations syndicales le **SNETAA-FO** rejette tout toilettage qui permettrait de dénaturer notre métier.

Nous nous reconnaissons fonctionnaire d'Etat et refusons une régionalisation des concours, contraire à un statut national garant de nos droits et devoirs dans une équité sur tout le territoire, assortie du droit à la mobilité.

Le **SNETAA-FO** demande le respect de nos missions. Le CPE ne peut pas être considéré comme supplétif administratif et/ou gardien de sécurité.

Le **SNETAA-FO** réaffirme ensuite la spécificité éducative des CPE non assimilable à un personnel administratif ou de direction.

Le **SNETAA-FO** demande surtout le respect des 35 heures hebdomadaires toutes tâches confondues, la conscience professionnelle des CPE, les amène régulièrement à participer à tout type de réunion et/ou de suivi d'élèves hors temps de travail et à ne pas « jouer la montre » selon les besoins du jour. Elle ne doit pas servir de prétexte à nous faire travailler gratuitement d'avantage.

Le déroulement de carrière est au point mort, entraînant des attitudes nouvelles :

Face au gel des salaires depuis déjà trois ans, un départ à la retraite repoussé, et faute de pouvoir dépasser l'indice du 11^{ème} échelon (à part une hors classe soumise au bon vouloir de la hiérarchie), certains CPE recherchent d'autres stratégies :

- Changement de corps en particulier avec l'accroissement notable des inscriptions au concours de personnels de Direction.

- Abandon de la fonction publique par l'Education Nationale.

Cette attitude est significative des attaques au quotidien que ressentent les CPE qui se sont pourtant adaptés aux diverses mutations sociales.

Le **SNETAA-FO** dénonce ainsi l'austérité salariale qui touche aussi le déroulement de carrière des CPE.

Le **SNETAA-FO** récuse aussi le néo recrutement par mastérisation, véritable aberration déontologique et technique qui freine paradoxalement l'émergence des compétences.

Le rassemblement de notre catégorie est indispensable si nous ne voulons pas disparaître ou voir notre métier modifié.

Après les personnels (TOS) et les COP, la menace plane autant sur les CPE que sur les PLP de se voir soumis à une territorialisation, dernière phase de l'éclatement général du service public de l'Education Nationale. Le but recherché est la déréglementation à terme de toutes les catégories et de les soumettre aux diverses politiques régionales tout en accélérant la précarité.

La volonté de confier progressivement l'intégralité des missions de suivi d'élèves, des contacts avec les familles, uniquement aux professeurs principaux voire à tout professeur, sape le travail d'équipe.

De fait, quelle sera la place des CPE dans un avenir proche ? Si ce n'est de favoriser la mise en place des lettres de mission qui n'existent que pour les personnels de direction.

Il convient de rassembler toutes les forces vives autour du **SNETAA-FO**.

Plus que jamais, tenant compte des enjeux électoraux de 2014, nous devons permettre à notre catégorie de disposer d'une nouvelle représentation nationale.

C'est avec le **SNETAA-FO** que nous y parviendrons et que nos revendications seront prises en compte.



MOTION AFFILIATION FÉDÉRALE

En application des Statuts et Règlement Intérieur nationaux (Art. 3 et Art. 17.3), le Conseil National du **SNETAA-FO** réuni à Hendaye du 21 au 24 mai 2013, reconduit son adhésion à Force Ouvrière.

Celle-ci demeure graduelle, conformément à notre dernier congrès à Bussang.

Le Conseil National mandate le Bureau National et le Secrétariat National pour en apprécier les modalités.

VOTES

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 123 à l'unanimité



MOTION DE SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS EUROPÉENS

La crise économique touche de plein fouet toute l'Europe. Alors que les salariés n'en sont pour rien responsables, c'est à eux que les gouvernements font subir l'austérité.

Plutôt que d'y voir la faillite d'un système, les responsables européens et les gouvernements appliquent des mesures suicidaires contre tous les salariés, les fonctionnaires, les enseignants.

Le **SNETAA-FO** s'oppose à ces politiques en France, en Europe, dans le monde et apporte son soutien fraternel et solidaire aux enseignants si durement touchés en Espagne, au Portugal, en Italie, à Chypre et en Grèce.

Le **SNETAA-FO** condamne l'attitude anti-syndicale du gouvernement grec envers les enseignants et s'insurge contre toute limitation du droit de grève.

VOTES

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité



MEMBRES DU BN



LAGE Christian
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (LIMOGES)

TITULAIRES AU TITRE DE LA LISTE DES 80



VIVIER Pascal
(PARIS)



VALLEE Stanislas
(GRENOBLE)



ALEXANDRE Marjorie
(AMIENS)



GUERIN Christian
(PARIS)



LANG Catherine
(PARIS)



ARDON Jean-Pierre
(POITIERS)



SAULNIER Yves-Henri
(POITIERS)



MARIN Dominique
(ORLÉANS-TOURS)



THEVOT Daniel
(REIMS)



CRETEL Jacques
(LILLE)

TITULAIRES AU TITRE DES S3



CHAINIEWSKI Daniel
(NANCY-METZ)



DELAITTRE Patrick
(AMIENS)



MERIC Patrice
(CLERMONT-FERRAND)



MOUCHET Eric
(BORDEAUX)

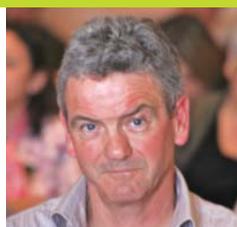


SEGOND Christophe
(NICE)

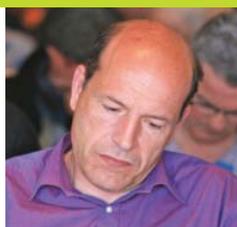
TITULAIRES AU TITRE DES S2



HUGONNOT Marie-Jo
(BESANÇON)



DEVAUX Paul
(LILLE)



HISQUIN Laurent
(AIX-MARSEILLE)



TEXIER Sophie
(POITIERS)



TARTARE Jean-Marie
(CORSE)

SUPPLÉANTS

AU TITRE DE LA LISTE DES 80

WENDLING Muriel (STRASBOURG)
 TOURNIER Nicolas (TOULOUSE)
 SIMONET Philippe (BORDEAUX)
 CHABRIDON Patrick (CLERMONT-FERRAND)
 TEXIER Pierre-Guillaume (POITIERS)
 D'ANNA Sauveur (AIX-MARSEILLE)
 BERRET Xavier (STRASBOURG)
 VIVIER Danièle (REIMS)
 GRELLE Gérard (POLYNÉSIE)
 ELOY Lucile (AMIENS)

AU TITRE DES S3

HENIQUE Thierry (CRÉTEIL)
 KILIC David (LYON)
 GAVRILOVIC Jean-Pierre (STRASBOURG)
 TELLO Francisco (MONTPELLIER)
 FONT Alain (TOULOUSE)

AU TITRE DES S2

EZZAHI Abderrahmane (MONTPELLIER)
 AUBRY Isabelle (LIMOGES)
 PARES Luc (NANTES)
 CARLON Christian (TOULOUSE)
 DEMORTIER Nicolas (BESANÇON)

CONSEIL NATIONAL

TITULAIRES

LAGE Christian (Limoges)
VIVIER Pascal (Paris)
VALLEE Stanislas (Grenoble)
ALEXANDRE Marjorie (Amiens)
GUERIN Christian (Paris)
LANG Catherine (Paris)
ARDON Jean-Pierre (Poitiers)
SAULNIER Yves-Henri (Poitiers)
MARIN Dominique (Orléans-Tours)
ANTOINE Richard (Montpellier)
THEVOT Daniel (Reims)
CRETEL Jacques (Lille)
WENDLING Muriel (Strasbourg)
TOURNIER Nicolas (Toulouse)
SIMONET Philippe (Bordeaux)
CHABRIDON Patrick (Clermont-Ferrand)
TEXIER Pierre-Guillaume (Poitiers)
D'ANNA Sauveur (Aix-Marseille)
BERRET Xavier (Strasbourg)
VIVIER Danièle (Reims)
GRELLE Gérard (Polynésie)
ELOY Lucile (Amiens)
VAISSE Françoise (Montpellier)
DECROIX Sébastien (Mayotte)
GORCZYKA Gérard (Nancy-Metz)
FAIRFORT Elie (Guadeloupe)
SIRVENT Claire (Clermont-Ferrand)
AUVRAY Christophe (Maroc)
DURR Stéphanie (Strasbourg)
SKORUPA Jean (Lille)
CABRERA Frantz (Martinique)
LEGOUIX Mireille (Orléans-Tours)
BOURGEOIS Alain (Guyane)
GALLON Karl (Poitiers)
RATAJCZIK Edouard (Amiens)
ROBERT-KOMBRZA Sabine (Lille)
DANJOUX Monique (Orléans-T)
LEWKOWICZ Irène (Créteil)
DARVES-BLANC Christelle (Toulouse)
MATUSIAK Bernard (Amiens)
RALU Odile (Polynésie)

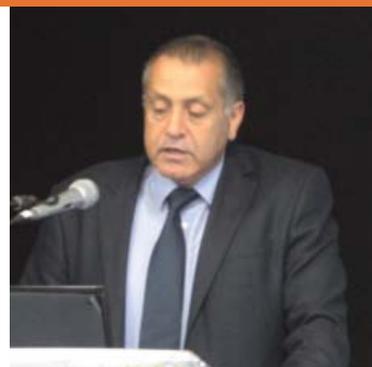
PODIO René (Grenoble)
MARCHAND Esther (Corse)
LEMONNIER Sylvie (Nancy-Metz)
JUSTE Nathalie (Nice)
CRETIN Ghislaine (Besançon)
FUMONT Martin (Guadeloupe)
LEY Mario (Nancy-Metz)
CARROUEE Martine (Paris)
MARC Didier (Besançon)
POUGET Muriel (Besançon)
DI LORENZO Julien (Nancy-Metz)
LEMOINE Guy (Nancy-Metz)
MOHR Laurent (Nancy-Metz)
PINNA Walter (Créteil)
RICHARD Marie-Odile (Dijon)
FRET Martial (Créteil)
RAINAUD Michel (Dijon)
DUPOIZAT Marie-Claude (Montpellier)
LECOMTE Frédéric (Nantes)
ESTEVEZ José (Poitiers)
BOIS Christophe (Nantes)
TORSET Pascal (Dijon)
GHIRONI Jacques (Montpellier)
CHIBANE Samir (Toulouse)
LEROY Francis (Toulouse)
MONTSARRAT Jean-Claude (Montpellier)
RENAUD-GOUD Christine (Lyon)
HALLAF Nadia (Créteil)
MENAGER Patrick (Nice)
CHERFI Kader (Nice)
ROGERON Chantal (Amiens)
CHADEL Nordine (Lyon)
GRENIER Céline (Amiens)
CARCAUZON Christian (Bordeaux)
LADANT Noel (Clermont-Ferrand)
MURAT Loïc (Nice)
ZANESE Jean-Philippe (Montpellier)
GOSSELIN Patrick (Poitiers)
MERCIER Thierry (Créteil)

SUPPLÉANTS

CHASSEUIL Philippe (Bordeaux)
LANDAIS Christelle (Rennes)
PAILLOLE Matthieu (Créteil)
NITKOWSKI Alain (Lille)
HODAYE Philippe (Rennes)
OLMEDO Jean-François (Orléans-Tours)
PROU-GAILLARD Ludovic (Nice)
POYARD Bruno (Grenoble)
LAMOR Marianne (Toulouse)
MICHOUlier René (Besançon)

SAND Thierry (Strasbourg)
VILLENEUVE Renaud (Paris)
CEVOZMAMI Cécile (Aix-Marseille)
THOMAS Thierry (Rennes)
BENHASSEN Patricia (Dijon)
DENEUVE Alain (Lyon)
DAUVIN Bernard (Caen)
BOCHARD Frédéric (Clermont-Ferrand)
SALICETTO Stéphanie (Corse)
TAILLADES Magali (Limoges)

DISCOURS DE MEHMET TASKER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU KTOEOS



Je tiens à remercier infiniment le Secrétaire Général et toute l'équipe dirigeante du SNETAA-FO de nous donner la possibilité d'être parmi vous aujourd'hui.

Je suis très heureux et très fier d'être parmi vous aujourd'hui, tout d'abord parce que nous sommes tous enseignants, ensuite parce que nous luttons tous pour les mêmes objectifs qui sont de tout mettre en œuvre, petit à petit, pour une vie meilleure.

Le fait d'associer nos forces et nos idées m'enthousiasment énormément.

Je vous présente mes très respectueuses salutations.

Le combat syndical dans le monde est conditionné par les situations sociales, politiques, économiques et technologiques qui s'y déroulent. Si l'on ne compte pas les centaines de millions de chômeurs et les travailleurs précaires africains, asiatiques et d'Amérique latine, on dénombre plus de 22 millions de chômeurs dans les pays capitalistes de l'OCDE. La situation actuelle ne ressemble pas à celle du passé. Malgré les progrès scientifiques et technologiques d'aujourd'hui, nous sommes abandonnés à ceux qui ne contrôlent plus rien et qui ont causé cette situation. C'est l'inquiétude croissante des peuples de notre XXI^{ème} siècle. Toutes les certitudes du passé sont remises en cause. Le plein emploi, l'amélioration des conditions de vie, l'état providence ne sont plus que de vagues souvenirs. A défaut de croissance, nous parlons aujourd'hui de récession, de stagnation, de perte de productivité. Malgré tous les progrès de la vie moderne, 2/3 des personnes vivent à la limite de la pauvreté. Des épidémies tuent encore plus de 7 millions d'enfants chaque année. Cela pourrait être facilement évité par de simples accords et des campagnes de vaccinations par exemple. Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent durant leur grossesse et probablement plus de 200 000 supplémentaires pour des raisons encore plus mineures. Dans les anciens pays colonisés, seulement 4% des revenus nationaux sont consacrés pour les dépenses de santé, soit 41 \$ par personne en moyenne, somme dérisoire comparée au 1900 \$ en moyenne et par personne dans les pays capitalistes. Selon le rapport de l'ONU, nous sommes 6 milliards de personnes, dont plus de la moitié aurait moins de 20 ans. Avec le chômage grandissant, la baisse de la qualité de l'éducation, tous les problèmes de santé, ce sont ces personnes là qui en souffriront le plus. D'après le même rapport, 100 millions d'enfants ne seraient pas scolarisés dans le monde, dont 2/3 seraient des filles. D'après l'UNICEF, Etats Unis compris, 20% des enfants vivraient sous le seuil de pauvreté. Dans les seuls pays du tiers-monde, la situation est encore plus alarmante, plus de 100 millions d'enfants vivraient dans la rue. Mais au lieu de s'occuper de ces problèmes, le système capitaliste ne pense qu'à s'enrichir sur le dos des populations. Toutes ces situations ne nous apportent rien de bon, mais plutôt des guerres, la pauvreté, le chômage et une forme d'esclavagisme moderne. Le capitalisme veut nous faire payer sa crise structurelle. Le Moyen-Orient est en guerre, le bassin méditerranéen attise la convoitise des pays impériaux, le sang coule goutte à goutte dans ces régions. Malgré toutes ces situations, la crise du capitalisme perdure et ne trouve pas de solution. La crise croissante des pays de l'Union Européenne entraîne nos pays au bord de la faillite. Ils cherchent des solutions et des nouveaux modèles économiques mais ils continuent d'exploiter les populations. Ils veulent

nous faire payer l'addition. Aujourd'hui, les nouveaux modèles économiques nous proposent : privatisation, chômage, baisse des salaires, augmentation de l'âge de départ en retraite, flexibilité du travail, retour sur les acquis sociaux.

Ce sont nos problèmes communs.

L'UE impose à Chypre-sud de prendre des mesures spectaculaires pour résoudre les problèmes liés à la crise. Mettez vous à la place d'un travailleur chypriote, d'un paysan, d'un retraité ou de quelqu'un mis de côté du système. Toutes leurs années d'épargne gagnée à la sueur de leur front pour préparer leurs vieux jours ou pour préparer l'avenir de leurs enfants, ont été déposées sur des comptes bancaires. Imaginez vous que ce travailleur, ce fonctionnaire qui s'apprêtait à envoyer son enfant poursuivre des études universitaires par exemple et qui ont reçu, un samedi matin, non pas de son propre gouvernement, mais de l'UE et du FMI, une taxe sur les dépôts bancaires, mesure aussi soudaine qu'inattendue.

On n'appelle pas ça un impôt, on appelle ça du vol !

Pourquoi les voleurs, les dévaliseurs, les usupateurs de banques êtes-vous si en colère ? Est-ce comme cela qu'un état récupère l'épargne de son peuple ? L'Irak de Saddam, la Corée du Nord, la Syrie de Bachar, sont des états "brigands", mais en ce qui nous concerne, c'est l'UE elle-même qui joue ce rôle. Le système capitaliste perd la tête. Il aide d'un côté, détruit d'un autre. Pour aider les banques grecques, il ruine les banques chypriotes sous prétexte d'impôt qui n'est autre que du vol. C'est une procédure sans précédent dans l'histoire de la fiscalité, et cela du jour au lendemain. L'Espagne et l'Italie sont aussi dans une mauvaise position. Affaires de corruption pour les uns, difficultés pour former un gouvernement pour les autres. La crise peut également s'enflammer à tout instant dans ces pays. Nul doute que la TROIKA effectue un premier test de ce type à Chypre. Par conséquent, il apparaît très probable que des mesures similaires puissent s'étendre à ces pays et que les populations vivent des épisodes de "Banque panique". Ils démontrent et testent comment récupérer l'épargne des retraités de Chypre. Nous sommes entrés dans une nouvelle étape. Que personne ne soit dupe ! Cette situation va se généraliser, Grèce, Irlande, Portugal, Espagne et d'autres encore vont connaître des mesures drastiques. L'UE, la Banque Centrale Européenne et le FMI mènent la TROIKA contre les populations et les chômeurs. Nous sommes à une fracture évidente. Le système capitaliste veut nous faire payer sa crise. Aujourd'hui à Chypre (du sud au nord) ainsi que dans les autres pays de l'UE, il est temps de dégager ces voyous capitalistes. Il est temps aujourd'hui d'unir nos forces et de lutter ensemble. Nous n'avons rien à perdre, mais beaucoup à gagner, pour nous et pour l'avenir de nos enfants.

Je vais conclure mon discours en vous parlant de la situation actuelle dans l'éducation. Nous pouvons témoigner de la constante dégradation du système éducatif depuis les années 80. Le service public d'éducation s'est peu à peu transformé en un service commercial. L'état se désengage peu à peu de l'école publique, les lycées professionnels sont confiés aux entreprises privées. La situation misérable des enseignants, le recul de l'âge de départ en retraite, la baisse des pensions,

la flexibilité des missions, le retour à moralisation des enseignements aussi bien religieux que nationalistes font que les conditions de travail ce sont très nettement dégradées. Nous sommes donc dans un processus de casse des enseignants et de l'enseignement. Le syndicat doit veiller à diriger son attention vers le gouvernement et sa politique de l'éducation. la politique n'a pas les mêmes objectifs que nous; la politique, c'est du court terme rythmé par les élections. Les intérêts des partis sont prioritaires aux intérêts des élè-

ves, de leurs familles et des professeurs. Par conséquent, il est essentiel de maintenir la pression sur la politique de l'éducation. Si nous voulons favoriser les conditions humaines, l'épanouissement des populations, partager nos valeurs sociales, si c'est ça que nous voulons, si c'est ce monde que nous voulons, alors faisons en sorte que ce rêve devienne réalité ! Ensemble, faisons un monde plus juste basé sur l'humain et la dignité.

Traduit par David KILIC, S3 de l'académie de Lyon



DISCOURS DE KNUT KRAFT, BLBS

Chers membres du Bureau national, Chers invités d'honneur, Chers collègues de l'Enseignement Professionnel, Chers amis. Je voudrais vous remercier de la part de ma fédération de cette invitation qui est le témoin important de notre coopération et amitié débutées en 2007. Avec l'aide de nos partenaires européens du Danemark, de l'Espagne, de la Belgique et de Chypre, nous nous sommes rencontrés à différents endroits, nous avons partagé notre expérience, discuté des situations nationales et essayé d'obtenir davantage d'attention et d'éclairage concernant le secteur de l'Enseignement Professionnel. Lors du congrès mondial de 2007 et celui de 2011, notre travail commun a débouché sur des résolutions concernant l'Enseignement Professionnel. Nous avons appris que nous sommes les seuls à se soucier vraiment de l'Enseignement Professionnel parmi les des organisations internationales. Ainsi, nous devrions unir nos efforts pour poursuivre ce travail international d'équipe ! Y-a-t-il des nouvelles à vous donner du BLBS ? Oui ! Le Congrès national qui s'est tenu à POTSDAM en avril a élu un nouveau bureau ! J'ai été un peu surpris de voir qui avait été élu président, mais la première réunion a été positive. Je vous prie d'excuser mon Président de ne pas être ici aujourd'hui, je le représente pour cette fois. Il vous envoie ses salutations chaleureuses et il vous promet d'établir un contact personnel avec vous et votre organisation dès qu'il en aura l'opportunité. Un bref compte-rendu sur la situation en ALLEMAGNE. Cette année, le secteur de l'enseignement professionnel connaît une situation assez calme puisqu'il y a plus de places libres en apprentissage que de postulants. D'autre part, le taux de chômage chez les jeunes est d'environ 8,1 %. Dans ma région du Rhin au nord de Westphalie, notre nouveau gouvernement fait quelques expérimentations en implantant un nouveau type d'école pour l'éducation générale. Ainsi, il est possible de quitter l'école avec le BAC après y avoir passé 8 ou 9 ans. Ceci nous amène à penser qu'il y a deux générations d'étudiants qui, soit, entrent dans le monde du travail ou soit s'inscrivent à l'Université. Donc, nous nous attendons à avoir quelques désagréments après l'été. Concernant les enseignants, nous devons faire face prochainement à deux situations :

- de plus en plus d'enseignants vont partir à la retraite dans les prochaines années,
- l'attrait pour le métier d'enseignant diminue car il y a de plus en plus de travail donné aux enseignants et les conditions de travail se détériorent. La plupart des enseignants du secondaire, de même que les enseignants dans les Lycées Professionnels, sont ce qu'on appelle des privilégiés car ils ont une formation universitaire pour exercer leur profession. Alors que le gouvernement définit ses enseignants « comme étant riches », ils n'auront pas d'augmentation de salaire malgré l'inflation. Et c'était le même gouvernement qui avait promis avant l'élection qu'il n'y aurait pas de réduction de revenus pour les fonctionnaires.

Que se passe-t-il à BRUXELLES dans notre organisation européenne ?

Martin ROMER, le Secrétaire Général européen du CSEE est en

poste pour un nouveau mandat. Cela pourrait être un avantage car nous avons travaillé avec lui sur le secteur professionnel depuis quelques temps. Une plate forme en ligne a été installée avec les syndicats de l'Enseignement Professionnel et je participerai à cet ouvrage si mon travail

pour le BLBS se poursuit. Mais il serait intéressant qu'il y ait plus de syndicats qui y participent. J'ai eu la chance de voir Monsieur ROMER la semaine dernière alors que nous prenions l'avion pour nous rendre à Chypre à un séminaire sur l'éducation. Je me suis plaint d'une concentration d'activités ce mois de mai alors qu'il n'est pas possible pour quiconque d'être absent aussi longtemps. Il y aura un séminaire sur l'enseignement professionnel en Slovénie la semaine prochaine et j'espère que nos collègues seront présents. En regardant l'avenir, j'espère une future coopération des syndicats de l'Enseignement Professionnel et encore plus de travail pour le secteur de l'Enseignement Professionnel ! Il y a deux indicateurs. Alors que nous sommes encore dans cette crise financière, nous devons rendre notre système éducatif plus performant rapidement. Comme l'a dit Monsieur Pierre MOSCOVICI il y a peu, la France et l'Allemagne doivent être les moteurs pour que l'Europe se sorte de cette crise et il y a un incroyable taux élevé de chômage chez les jeunes en Europe ; nous devons participer activement pour un changement positif ! En décembre 2012, certains pays européens ont fait un pas dans cette direction en établissant ce qu'on appelle l'alliance européenne pour l'Enseignement Professionnel. En d'autres termes, les pays se reposent sur les compétences du secteur professionnel pour contrer de façon significative à cette mauvaise situation politique. Cette alliance sera mise en place pendant la Conférence sur les compétences mondiales 2013 à LEIPZIG. Et dans cette situation, je trouve utile que nos syndicats agissent, qu'ils aient la chance de partager leurs expériences communes, qu'ils puissent défendre l'intérêt de leurs membres plutôt que de se déchirer entre eux.

J'adresse mes meilleurs vœux au Conseil national du SNETAA A HENDAYE.

Je terminerai avec quelques remarques plus personnelles. Après LA LECHERE et COLMAR, il s'agit maintenant du troisième événement auquel je participe pour votre travail national. J'aime toujours y prendre part, notamment à cause de la gastronomie, du goût d'un punch d'Outre-Mer bu après le repas, mais également, et je le dis du fond du cœur, je trouve que la coopération européenne est un devoir pour notre génération !

L'Europe a différents moyens de procéder et c'est cette diversité qui fait que nous aimons cette partie du monde. Et tout commence avec l'amitié franco-allemande !



Le **SNETAA-FO** a été très heureux d'accueillir au cours de son CN des représentants de la **FIDL** (Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne) avec qui nous avons échangé et trouvé des convergences sur la Voie Professionnelle Initiale, Publique et Laïque.

Nos valeurs communes dont la laïcité en premier lieu, nous amènent à des constats partagés.

Depuis de trop nombreuses années, les lycéens professionnels sont contraints à une éducation au rabais par manque de moyens ou de considérations et subissent des discriminations inacceptables : liées aux origines, aux genres ou aux orientations sexuelles.

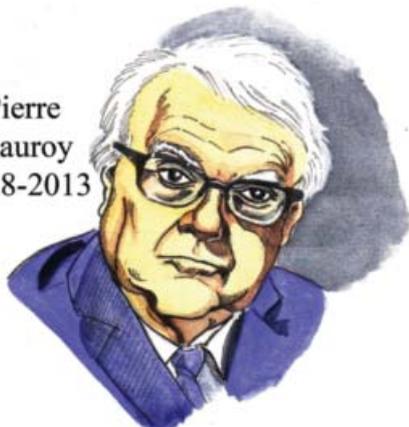
Nos organisations :

- alertent la communauté éducative afin que des remèdes urgents soient apportés à cette situation ;
- s'alarment de la territorialisation des formations professionnelles, de la seconde de détermination et du développement de l'apprentissage.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...

Pierre
Mauroy
1928-2013



**PIERRE MAUROY
ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SNETAA,
ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA FRANCE
EST DÉCÉDÉ CE JOUR.**



Paris, le vendredi 7 juin 2013

Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de Pierre Mauroy, ancien Premier Ministre de la France de 1981 à 1984. Il avait été le Premier Ministre du grand espoir lors de la victoire à l'élection présidentielle de François Mitterrand.

Sous le gouvernement qu'il dirigea, nous lui devons la semaine de 39 heures de travail hebdomadaire, la cinquième semaine de congés payés, l'âge légal à la retraite à 60 ans, l'abolition de la peine de mort, la libération des radios libres, la dépenalisation de l'homosexualité et tant d'acquis sociaux.

Nous sommes d'autant attristés par sa disparition qu'il a été **ancien Secrétaire Général du SNETAA élu en 1955** et qu'il a marqué encore aujourd'hui notre organisation syndicale, l'Enseignement Professionnel Initial, Public et Laïque et les PLP (Professeurs de Lycée Professionnel) dans son ensemble.

Grand humaniste, Il fut un homme qui défendit la laïcité, la République une et indivisible, l'Enseignement Professionnel.

A son épouse, ses enfants et petits-enfants, à ses proches et amis de longue date, le **SNETAA**, Premier syndicat de l'Enseignement Professionnel, ses militants expriment leur profonde émotion et leur adressent leurs condoléances les plus attristées.

Le **SNETAA** lui rendra un hommage particulier lors de son prochain Bureau National qui se tiendra au siège du **SNETAA** ce mardi 11 juin 2013.

Le secrétariat national du SNETAA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...COMMUNIQUÉ DE PRESSE...



Conseil National

Hendaye du 21 au 24 mai 2013

